

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LE PETIT TUNISIEN

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Étranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **EMILE LACROIX**

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50; Faits divers, 1 fr.; Réclames en troisième page : 0 fr. 80; quatrième page, 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : **J. VÉHEL**,

CHARLES DUMAS EN ALGÉRIE-TUNISIE

La Banque de l'Algérie abuse de son monopole

UNE ENQUÊTE PARLEMENTAIRE en Algérie-Tunisie

par M. le député Charles Dumas

A la suite d'une avalanche de plaintes parvenues au groupe socialiste unifié au Parlement après les interpellations de l'année dernière sur les scandales algéro-tunisiens restés sans sanction, le groupe parlementaire socialiste unifié nomma une commission interparlementaire avec mission d'aller sur place et de s'y livrer à une enquête minutieuse et approfondie principalement sur les griefs formulés par des groupements indigènes de toute l'Afrique du Nord.

Les citoyens Lagrosillière, Doisy et Mauger pour des motifs divers ne purent quitter la France et laissèrent à leur collègue Charles Dumas, député de l'Allier, avocat à la Cour d'appel de Paris, le soin d'enquêter seul se rapportant entièrement à lui pour démêler la vérité et fournir un rapport de son enquête.

Le citoyen Charles Dumas prit son rôle à cœur et se rendit sur place là où les plaintes lui parurent nécessiter sa présence, c'est ainsi que sitôt après son arrivée à Alger, il alla dans la haute Kabylie, puis ensuite à Bougie, Constantine, Bône, Souk-Ahras et Tébessa où il eût dans chaque localité force entretiens, écoutant avec attention les récits des uns et des autres, recevant des pièces, des documents. A vrai dire, la vérité parfois a dû être difficile à démêler, car des récits ont dû se contredire mais avec son bon sens et sa finesse M. Charles Dumas a dû discerner l'erreur de la vérité et se faire une opinion — la juste.

En Tunisie, M. Charles Dumas ne reculant devant aucune fatigue, n'hésita pas à entreprendre le pénible et long voyage de Kalaâ-Djerda où il savait que toute une tribu de cinq cents indigènes a été dépouillée de la façon la plus audacieuse et la plus scandaleuse avec, ce qui est très grave, la complicité du gouvernement; il est bon d'ajouter avant l'arrivée de M. Alapette en Tunisie et de M. Blanc, au secrétariat général du Gouvernement tunisien, ceci pour rendre hommage à la vérité, en sorte qu'il ne reste plus aujourd'hui dans la haute administration tunisienne qu'un homme, un seul, ayant trempé dans cette triste affaire qui pèse si lourdement sur les destinées du protectorat français en Tunisie.

M. Charles Dumas fut reçu à la gare de Kalaâ-Djerda par plus de trois cents indigènes sur les cinq cents dévolutaires du habous, les autres deux cents ayant été obligés d'aller au loin chercher un maigre morceau de terrain pour vivre et faire vivre les leurs n'avaient pu être prévenus à temps.

Il les vit tous, avec leur croix marquée au front, les entendit narre leurs misères, leurs souffrances et les vexations continuelles

dont ceux qui ont pu rester dans les environs de Kalaâ-Djerda sont continuellement en butte de la part des occupants, pour ne pas dire conquérants, de leur bien.

Posément, sans cris, sans gestes, il lui demandèrent de leur faire rendre leurs droits sur le habous et déclarèrent que, malgré tout, ils n'avaient jamais désespéré de la justice qui, tôt ou tard, finit par triompher et qu'un jour ils seraient remis en possession du bien qui leur avait été volé.

Ils ajoutèrent qu'ils ne s'étaient point trompés puisqu'il avait fait, lui député, ce long voyage pour les voir et les entendre. L'un d'eux lui déclara « qu'en lui serrant la main c'était celle de la France qu'il tenait dans les siennes. »

M. Charles Dumas était déjà édifié, car il connaissait l'affaire de Kalaâ Djerda à fond, mais il le fut encore davantage au récit de tous ces malheureux sur les menées de la société italo-tunisienne et de M. Mougeot qui la préside, aussi n'hésita-t-il pas à lancer, de Kalaâ-Djerda même, au Ministre des Affaires Étrangères, le télégramme suivant, qu'il expédia en même temps à divers journaux, dont *l'Humanité* la *Bataille Syndicaliste*, etc., etc., et à diverses agences :

Kalaâ-Djerda, 21/4, 9 heures.

Après avoir constaté par moi-même la façon scandaleuse dont les indigènes dévolutaires des terres phosphatières habous de Kalaâ-Djerda continuent d'être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité, et les VEXATIONS ODEUSES et INDIGNES auxquelles ces arabes sont quotidiennement en butte, j'ai l'honneur de vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cet état de choses.

Agréer, etc.

Charles DUMAS, député de l'Allier.

Puis, ayant accompli ce devoir qu'il jugea nécessaire, il entra à Tunis pour repartir aussitôt pour Metlaoui, Tozeur, Gafsa, Sfax et Sousse. Chemin faisant il entendit des plaintes, recueillant des mémoires et prit force notes. Une fois rentré à Paris, M. Charles Dumas fera, sans doute, un tri de tous ces documents et présentera, sous forme de rapport, ceux qui lui paraîtront devoir retenir l'attention du parti socialiste unifié au Parlement.

On peut être certain qu'il ne fera état que de ceux qui lui auront paru étayés sur des bases sûres et qu'il écartera les autres.

En somme, l'enquête de M. Charles Dumas aura le mérite d'avoir une haute portée politique auprès des indigènes, car elle leur aura démontré qu'on tient compte, en France, de leurs plaintes, puisque un député s'est déplacé tout exprès pour venir les voir, les entendre et que le Parlement français n'est pas composé que de requins, que ceux-ci, fort heureusement, ne sont qu'une infime exception, ce qui est fort heureux pour le bon renom de la France et de la République.

JEAN-SANS-PEUR.

P. S. — On nous écrit de Kalaâ-Djerda,

à la date du 25 courant, que le Contrôleur civil du Kef, de qui dépend la tribu spoliée des Ouled-Cheick de Kalaâ-Djerda, avait fait savoir, le 22, qu'il allait ouvrir une enquête sur leurs réclamations.

Le 24 courant, le Contrôleur civil s'est rendu à Kalaâ-Djerda où, pour montrer aux indigènes qu'il allait se livrer à une enquête impartiale, il s'est commodément installé dans les bureaux de la Société des Phosphates Tunisiens, puis il a fait appeler un certain nombre de dévolutaires, dont le khalifa, le cheick et le mokkadem.

Puis, quand tout le monde — une cinquantaine au plus — fut réuni dans la salle où il trônait, ce qui dénotait bien l'esprit qui l'animaient, il ordonna aux trois précités de se rendre immédiatement à Thala, localité distante d'une quinzaine de kilomètres environ de Kalaâ-Djerda, et aux autres d'y aller le lundi, c'est-à-dire hier, non sans toutefois leur demander quels étaient les gens qui étaient du côté de M. Lacroix.

Pourquoi cette question saugrenue? Il n'y a pas de côté Lacroix dans la spoliation de Kalaâ-Djerda : il y a le côté justice et l'autre. Pas plus.

La plupart de ces malheureux se demandent si on ne va pas leur faire payer cher leur audace de s'être plaint à M. le député Charles Dumas et si on ne va pas les déporter aux îles de Kerkenna ou au fin fond de la Tunisie.

Est-ce que le Gouvernement tunisien actuel qui n'a pas trempé dans cette malpropre affaire préparerait des batteries pour tâcher d'annihiler l'intervention parlementaire annoncée et couvrir les actes criminels commis?

Est-ce qu'il voudrait prendre une part quelconque de responsabilité des agissements qui ont permis de dépouiller les cinq cents malheureux indigènes qui attendent de la France républicaine l'acte de réparation qui les remettra en possession de leur habous et des gisements de phosphates qu'on leur a pris?

Nous préférons croire, jusqu'à preuve du contraire, qu'on se livrera à une enquête impartiale et honnête et qu'on ne cherchera pas à terroriser les victimes.

Mais, au fait, pourquoi cette enquête? Est-ce que l'Administration ne connaîtrait plus la genèse de cette vilaine affaire et la série de canailleries sans nom qui ont été commises il y a dix ans pour arriver au résultat convoité qui arrachait à leurs légitimes propriétaires les revenus de leur habous que d'autres, décorés de la Légion d'honneur, depuis, hélas! encaissent pour eux! Oui, encore une fois, pourquoi cette enquête qui apparaîtra à tout le monde parfaitement superflue?

Jusqu'à ce jour la Société des Phosphates tunisiens a enlevé un million et demi de tonnes de phosphates, c'est à peu près deux millions de redevances qui ont été soustraits aux indigènes!

Et l'on dit qu'il y a une justice en France! En tout cas pas administrative puisque pendant ce temps les dévolutaires ont reçu une cinquantaine de mille francs en tout, soit cent francs par tête d'arabe pour dix ans ou dix francs par tête par an!

J. S. P.

LA SUEUR DU BURNOUS

Une protestation de Charles Dumas (Dépêche particulière de la Bataille Syndicaliste)

Kalaâ-Djerda, 21 avril.

Monsieur le Ministre,

Après avoir constaté par moi-même la façon scandaleuse dont les Arabes dévolutaires des terres phosphatières Habous de Kalaâ-Djerda continuent à être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité et les vexations odieuses et indignes auxquelles ces Arabes sont quotidiennement en butte, j'ai l'honneur de

vous informer que je vous interpellerais à la rentrée sur les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cet état de choses.

Agréer, Monsieur le Ministre, mes sentiments de haute considération.

Charles DUMAS, député.

Une interpellation du citoyen Charles Dumas

Le citoyen Ch. Dumas qui, au nom du Parti, procède actuellement en Algérie-Tunisie à une enquête sur la question indigène, vient d'avertir le ministre des Affaires étrangères qu'il interpellera sur la façon scandaleuse dont les Arabes dévolutaires des terres phosphatières Habous de Kalaâ-Djerda continuent à être dépouillés au profit d'une société exploitant contre toute légalité et les vexations odieuses et indignes auxquelles ces Arabes sont quotidiennement en butte.

L'Humanité.

NOTE DU JOUR

Encore la Banque de l'Algérie

Triste banque de famine et de ruines!

Est-ce qu'un vent de folie aurait soufflé sur les sphères dirigeantes de la Banque de l'Algérie?

Après le relèvement du taux de l'escompte, dénoncé et flétri par toute la presse algéro-tunisienne, ne s'avise-t-elle pas aujourd'hui d'augmenter le marasme dont souffre la France nord-africaine, par sa faute, en refusant en Algérie ses billets revêtus de l'estampille « Tunisie », de même qu'elle refusera très probablement, un de ces jours, en Tunisie, ceux qui ne le sont pas.

Voici l'avis abracadabrant que nous trouvons dans les journaux algériens, sous le titre : « Nos billets de banque » :

Depuis le 20 avril, les billets de la Banque de l'Algérie frappés du timbre Tunisie sont refusés dans les caisses publiques et aux guichets mêmes de la Banque dans toute l'Algérie.

Cette mesure peut être d'une légalité douteuse; elle n'en est pas moins appliquée avec énergie. Nos concitoyens feront bien de refuser les dits billets en paiement.

Ainsi, tous les articles que nos confrères de l'époque et nous-mêmes avons consacrés contre la création d'une banque d'Etat exclusivement tunisienne, spéciale aux pays, dont les billets n'auraient cours qu'en Tunisie, seraient méconnus, foulés aux pieds par cet établissement financier et considérés aujourd'hui comme lettre morte!

Les craintes que nous éprouvions de voir notre papier-monnaie circuler seulement de Ghardimaou à Gabès et de Tabarka à Tozeur-Netta seraient aujourd'hui réelles, puisque la Banque de l'Algérie ne veut plus accepter ses billets en Algérie,

parce qu'ils sont marqués à notre chiffre!

Décidément, c'en est trop! Et la Banque de l'Algérie se trompe si elle entend nous traiter comme un vil troupeau de nègres soudanais, avec qui l'on peut tout se permettre! Nous ne sommes pas d'humeur à subir le joug d'un établissement financier, quel qu'il soit, et puisqu'elle semble avoir juré de travailler à notre ruine, nous ne nous laisserons pas faire et nous espérons bien amener contre elle les pouvoirs publics, qui semblent — effets du soleil peut être — ne pas entendre les plaintes et les angoisses de tout un pays obligé aujourd'hui de subir des intérêts de famine et de ruine comme aux premiers jours du Protectorat!

Triste banque!

LE SEMAINIER.

N. B. — On lira plus loin un article spécial à l'Algérie sur la question du taux de l'intérêt, que nous reproduisons, en laissant à nos lecteurs le soin de le commenter. Il peut s'appliquer à la Tunisie car elle est logée à la même enseigne que sa voisine.

NOS ÉCHOS

Notre Rédaction

A partir du 1^{er} mai M. Joseph Ganouna, secrétaire de la rédaction de la « Petite Tunisie Socialiste », cesse d'appartenir à notre rédaction pour se consacrer entièrement à sa revue le « Judaïsme Tunisien ».

Il est remplacé par M. J. Véhel qui collaborait depuis quelques années à notre journal.

Vous profitons de cette circonstance pour rappeler que toute la correspondance, rédaction et administration, abonnements, mandats, etc., doivent être adressés au directeur.

Aux Travaux publics. — Ainsi que nous nous y attendions, c'est l'honorable M. Michaux qui recueille la succession de M. de Fages et devient directeur général des Travaux publics, à partir du 1^{er} mai prochain.

Nous le félicitons très sincèrement et très cordialement et sommes certains qu'il fera d'excellente et utile besogne.

Le Résident Général en tournée. — M. le Résident Général vient d'accomplir une grande tournée dans le centre et le sud de la Tunisie.

Il était accompagné de MM. Bériel, capitaine Jouin et Perret.

Partout il a été reçu avec sympathie, notamment à Sfax, où il a procédé à l'inauguration du monument élevé sur la place principale de la ville à la mémoire de Philippe Thomas, le génial inventeur des phosphates, qui ont apporté la richesse dans une région où autrefois il n'existait rien.

Place vacante. — Un huissier chasse l'autre. M. Patel ayant donné sa démission après fortune faite, sa succession a été immédiatement brigüée par d'innombrables candidats.

C'est que le poste d'huissier, tout ingrat qu'il soit, a de fervents admirateurs. Dame, les situations qui rapportent soixante mille francs par an, comme les ga-

OXYGENEE CUSENIER

PREMIERE MARQUE DU MONDE

CHAUX HYDRAULIQUE & CIMENT

Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie au (Port)
BUREAU : 22, rue Es-Sadikia
TÉLÉPHONE : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde entier.

Dépôt à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 1 an à 3 ans) : 3 o/o

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés. Ces coffres, installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie. Location de compartiments à partir de cinq francs par mois.

MAISON DE PYROTECHNIE

Joseph PAONESSA, artificier
Fournisseur de S. A. le Bey et de la Ville de Tunis

Magasin de Vente: 22, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Torches en feux de couleurs pour retraits aux flambeaux
Spécialité de signaux pour la Marine
et les Chemins de fer
Mèches de Sécurité pour Mines
Fabrique à Borgel, route de La Goulette
TÉLÉPHONE 430

Société Générale de l'Afrique du Nord

Société anonyme — Capital 5.000.000 de francs
Siège social à TUNIS, 7, rue d'Alger
AGENCES A SOUSSE ET A SFAIX

Opérations de Bourse — Souscription sans frais aux émissions — Avances sur Titres — Encaissements et compte de Coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Les Placements Exceptionnels

5 % net d'impôt, sans courtage
ou commission quelconque, constituent un placement exceptionnel. C'est le cas du

BON DE CAISSE

qui est délivré chaque jour, 15, rue d'Alger, par la Banque Franco-Tunisienne de Prêts Mobiliers.

Vins, Eaux-de-Vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS — 23, rue d'Italie, 23 — TUNIS

Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISONS A DOMICILE

CHAUSSURES FAURE

solides pour la marche et la campagne

CHAUSSURES FAURE

habillées pour soirées

CHAUSSURES FAURE

Pantoufles chaudes et élégantes, sabots, galoches, chaussons

CHAUSSURES FAURE

Dames, Messieurs, Fillettes, Garçonnes

14, rue d'Italie — TUNIS Succursale à Bizerte

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursales : à BIZERTE, SOUSSE ET SFAIX

Emission de Chèques et de Lettres de Crédit
CHANGE DE MONNAIES
Garde de Titres et Objets précieux
Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix -- Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet **LICARI**

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médailles d'or Exposition universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

MAISON A. MODIGLIANI

FONDÉE EN 1868
AGENTS MARITIMES

Affrètements - Assurances Maritimes - Embarquements et Débarquements
Succursales : BIZERTE, SOUSSE & SFAIX
Adresse Télég. : Maritime-Tunis Téléphone 74
TUNIS — 5, Rue S'-Charles, 5 — TUNIS

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICES POSTAUX RAPIDES
Arrivées et Départs de la Semaine

ARRIVÉES

Dimanche à 4 h. du matin, service rapide de Marseille et Bizerte.
Mardi à 3 h. du soir, service rapide, de Marseille.
Mercredi, à 5 h. du matin, service rapide de Sfax et Sousse.
Vendredi à 9 h. du matin, service rapide de Malte.
Vendredi à minuit, service rapide de Marseille.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service d'Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Philippeville, Bône, La Galla, Tabarka et Bizerte.
Samedi à 5 h. 30 du matin, service de Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire, par transbordement à Alger.

DÉPARTS

Dimanche à midi, service direct pour Marseille.
Dimanche à 2 h. du soir, service rapide, pour Sfax et Sousse.
Mercredi à midi et demi, service rapide pour Bizerte et Marseille.
Mercredi à 4 h. du soir, service rapide pour Malte.
Vendredi à 2 h. du soir, service rapide pour Marseille.
Samedi à 10 h. du matin, service pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire par transbordement.
N. B. — Un service direct de et pour Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire a lieu toutes les 5 semaines.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia, Tunis.

Cie de Navigation Mixte

Compagnie Touache -- Paquebots-poste français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, la Sicile, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Arrivée de MARSEILLE tous les dimanches à 10 h. s.
— à MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 matin.
— de PALERME, tous les mercredis à 4 h. m.
— de MARSEILLE, tous les vendredis à 4 h. 15 m.
— de la COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdià, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 du soir.
— à MARSEILLE, tous les jeudis à 7 h. soir.

Départ de TUNIS pour MARSEILLE, tous lundis, à h. s.
de TUNIS pour PALERME, tous lundis à 4 h. s.
de PALERME pour TUNIS, tous les mardis à 3 h. s.
de MARSEILLE pour TUNIS, la COTE tunisienne et TRIPOLI, tous les mercredis à midi.
de TUNIS pour MARSEILLE tous les mercredis à 10 h. m.
de MARSEILLE pour Tunis, tous les mercredis à midi.
de TUNIS pour la COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdià, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis à 8 h. soir.
de MARSEILLE pour BIZERTE, TUNIS (facultatif).

Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et les Zibans et retour par les mêmes escales (sauf modifications).

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, et tous les ports desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Services réguliers de Tunis sur Alger-Oran-Rouen et Dunkerque.

La Compagnie délivre également, à toute époque, des billets de passages de Tunis à Paris et retour.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PEDELUPÉ Frères.

HUILES MINERALES

Huiles végétales industrielles — Huiles animales
Graisses consistantes
Brosserie, Articles de cave, Couleurs et vernis

Droguerie HABILIS

TUNIS — 94, rue de Portugal (angle rue de Belgique)
Plantes médicinales, Produits chimiques, Eaux minérales

L'Aermotor

Moulin à vent en acier galvanisé
La plus haute récompense aux Expositions

Pour tous renseignements, s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Co
Avenue de Carthage — TUNIS

DANS TOUS LES CAFÉS EXIGER LA BOUTEILLE

M. BEMBARON, agent
TUNIS — 57, rue de Naples, 57 — TUNIS

AGENCE DANA

9, rue Es-Sadikia, 9 — TUNIS

Déménagements par cadres et voitures capitonnées à prix très réduits. — Formalités en douane. — Assurances maritimes. — Embarquements et débarquements. — Avances sur marchandises. — Transports pour tous pays à forfait. — Garde-mobiliers assuré. — Billets facultatifs. — Billets facultatifs et billets des Compagnies Maritimes, françaises et étrangères, correspondants partout.
Emballage de mobiliers. — Meubles de confort.
Entrepôts avenue de Londres prolongée, 34, rue de Montpellier, et rue du Caire. Téléphone 190.

CRÉDIT FONCIER D'ALGÉRIE ET DE TUNISIE

Société anonyme — Capital : 50 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à Sousse et à Bizerte

Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 50 ans.
Opérations de banque. Escomptes. Régularisation.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Change de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

VILLA DE L'ARCHET

Hôtel, Pension de Famille
à Saint-Cergues (H.-Savoie)

Chambre & Nourriture comprise, 4. 50. 5 & 6 fr. par jour

Cure d'air - Situation agréable, aux pieds des Monts Valets. Vue splendide. - Beaux Ombrages. - Confort et Cuisine soignée.
Centre d'Excursions
A 8 minutes de chemin de fer d'Annemasse. — A 30 minutes de Genève. — A proximité de Thonon, Avully, Genève, etc.

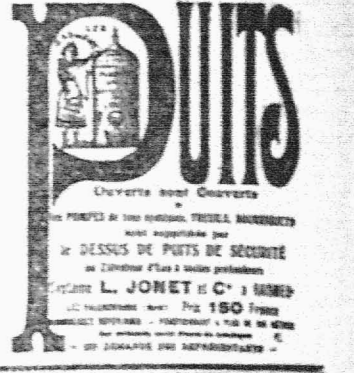
Condition spéciales pour Famille
Écrire : PILLONEL, Villa de l'Archet, St-Cergues H.-Savoie
ou au Journal pour les renseignements.

Clinique Vétérinaire
BAYENANT, administrateur
Boxes - Chenil - Pension pour Chevaux et Chiens
ROUTE DE L'ARIANA

Petites Annonces

la ligne 0,25 la ligne

Les Petites annonces classées sont envoyées aux bureaux du journal le lundi avant quatre heures du soir. Elles doivent comporter au moins deux lignes de texte. Les annonces de moins de deux lignes sont payées à la centime au minimum.



BENGALINE

PEINTURE
d'une perfectionnée

DÉPOT:
Brognerie Nationale
Cécile Fery et Fils
6, rue d'Italie, 6
TUNIS

Représentant:
J.-C. BONICI
Rue d'Algérie, 11
TUNIS

Un martyr qui dure 30 ans! Le Pulsoconn - Macaura l'en délivre en quelques jours

Si le temps des miracles n'était passé, ne croyez-vous pas qu'on pourrait crier un miracle? Et cependant, dans le cas que nous allons citer tout s'est passé le plus naturellement du monde.



M. Marty, régisseur du domaine de Rocquignot, Vertueil-d'Agannis Lot-et-Garonne, écrit ce qui suit : « Depuis plus de trente ans, je souffrais d'une sciatiqne rhumatismale qui ne me permettait aucun mouvement ou position courbée. Je ne pouvais ni monter, ni rester assis en voiture. Je ne pouvais me chauffer sans le secours de ma femme. Je restais quelquefois étendus sans pouvoir bouger. J'avais consulté plusieurs médecins ; aucun n'avait pu me procurer le moindre soulagement ; après avoir tout essayé, je voulais essayer votre appareil, lequel, après 30 séances m'a entièrement débarrassé de cette horrible torture. Mon cas

socialique rhumatismale et Paralysie

M. Marty, régisseur du domaine de Rocquignot, Vertueil-d'Agannis Lot-et-Garonne, écrit ce qui suit : « Depuis plus de trente ans, je souffrais d'une sciatiqne rhumatismale qui ne me permettait aucun mouvement ou position courbée. Je ne pouvais ni monter, ni rester assis en voiture. Je ne pouvais me chauffer sans le secours de ma femme. Je restais quelquefois étendus sans pouvoir bouger. J'avais consulté plusieurs médecins ; aucun n'avait pu me procurer le moindre soulagement ; après avoir tout essayé, je voulais essayer votre appareil, lequel, après 30 séances m'a entièrement débarrassé de cette horrible torture. Mon cas

vous a valu la vente de plus de 30 appareils dans le coutrée. Je dois ajouter qu'un voisin, âgé de 72 ans, infirme depuis 25 mois (assèment de la moelle épinière) ne pouvant se remuer que comme un mort, après quelques applications de mon appareil, a obtenu du soulagement ; la famille, sa sœur, vous a acheté un Pulsoconn ; 2 mois après le malade montait au bourg, qui est à 2 kilomètres de sa demeure, alors que depuis deux ans il n'avait pu voir que le seuil de sa porte. Je n'en dirai pas plus pour le faire prendre un peu plus.

Vous l'avez agréé mes félicitations salutations.

N'hésitez donc pas à voir vous aussi essayer sur vous le Pulsoconn ; cela vous produira le merveilleux effet attendu.

Quelle merveilleuse preuve de la bonté et d'efficacité peut-on donner ? Voici, essayer, si cela ne vous procure pas quelque soulagement, vous rembourser comme vous des soins et il ne vous en aura pas coûté 1 centime.

Le Pulsoconn est un appareil qui agit par son action sur la circulation du sang dans les artères et les veines. Il agit par son action sur la circulation du sang dans les artères et les veines. Il agit par son action sur la circulation du sang dans les artères et les veines.

BON spécial N° 107

Adresser à une application gratuite du Pulsoconn au 150 rue de la République, Algérie. Les envois de Pulsoconn sont faits par la poste. Les envois de Pulsoconn sont faits par la poste.

Nom :
Adresse :
Ville :

Boulangerie-Pâtisserie Anglaise et Viennoise

Téléphone 449 **WAGNER & Co** Téléphone 449

24, rue d'Italie — TUNIS — Avenue de Paris, 8

PÂTISSERIE DE 1^{er} ORDRE — CONFISERIE FINE — CHOCOLATS
Fournitures pour Soirées, Baptêmes et Mariages
PBIN FRANÇAIS — PAIN VIENNOIS & ANGLAIS — PAIN DE MÉNAGE
Crème Chantilly de France

TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre TUNIS Hôtel de premier ordre
Lumière électrique 150 CHAMBRES ET SALONS Lumière électrique

Le plus bel Hôtel du littoral africain — Jardin d'hiver

SEUL HOTEL A TUNIS AVEC ASCENSEUR, TOUT CONFORT MODERNE